

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etai
ent
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN

Excusé(s) :

Madame Françoise BUFFET, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Marie-Paule LEHMANN

N° CP/2019/090 - 13010 - Actions de prévention
Proposition de participation du Département aux Contrats
Locaux de Santé de la Ville et de l'Eurométropole de
Strasbourg

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes des projets d'avenants aux contrats Locaux de Santé de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg, joints en annexe ;
- autorise son président à les signer.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125571-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/03/19